

Bachelier en ergothérapie

| | | |
|--|-------|---------------------------------------|
| HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE | | |
| Tél : +32 (0) 71 15 98 00 | Fax : | Mail : sante-montignies-ergo@helha.be |

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| MANUTENTION | | | |
|--|---|-----------------|-------------|
| Ancien Code | PAEG2B75ERG | Caractère | Obligatoire |
| Nouveau Code | XAER2750 | | |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 1 C | Volume horaire | 18 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | Yves RAUCHS (yves.rauchs@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 10 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

La manutention des malades est un savoir-faire qui vise l'amélioration du confort des soignants, mais aussi, la dynamique et le confort du soigné. La manutention a également un rôle relationnel. Elle est donc un outil de soin qui, par sa richesse, favorise la rencontre entre les soignants et les personnes soignées. N'étant pas innée, une observation rigoureuse de la pratique, associée à la théorie nécessaire, sera indispensable pour permettre un ancrage des éléments fondamentaux des principes sécuritaires de manutention manuelle des personnes en restriction de Participation. Les apprenants mettront en application les différentes techniques de manutention sur leurs collègues de classe dans des situations fictives extraites des réalités professionnelles.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
 - 2.2 Pratiquer à l'intérieur du cadre éthique
- Compétence 3 **Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives**
 - 3.3 Participer à la démarche qualité
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
 - 4.3 Établir la liste des interventions en rapport avec les besoins identifiés
 - 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations écologiques
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
 - 5.4 Informer, conseiller et/ou éduquer la personne bénéficiaire et/ou son entourage social pour améliorer son activité et sa participation
- Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel**
 - 6.3 Mettre la personne bénéficiaire en situation écologique pour améliorer son activité et sa participation
 - 6.4 Pratiquer l'entraînement des capacités fonctionnelles et/ou maintenir les capacités résiduelles de la personne bénéficiaire
 - 6.5 Adapter l'environnement en organisant les ressources matérielles et humaines

Acquis d'apprentissage visés

Au terme du module, l'apprenant sera capable de :

1. Réaliser l'observation d'un patient en fonction de situations de restriction de Participation;
2. Appliquer les principes du déplacement sécuritaire du patient;
3. Observer les principes du toucher;
5. Utiliser les aides courantes (ceinture de manutention, alèse et toile de glisse);
6. Réaliser la stimulation des capacités du patient;
7. Réaliser le transfert en fonction de la situation

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAEG2B75ERGA Manutention

18 h / 1 C

Contenu

Rappels théoriques

l'anatomie (colonne, ligaments, muscles),
notions de physique (leviers, notion de décomposition des forces),
les principes de manutention.

mises en situations (difficulté croissante)

(1) non pondérale

(2) sub pondérale

(3) pondérale

Démarches d'apprentissage

le premier cours est théorique. Ensuite, la réalisation des séances d'exercices impliquant les apprenants sont programmées. Les mises en situation sont tirées de la réalité pour permettre le transfert des apprentissages. Lors des cours, les étudiants seront alternativement patients et soignants. Le cours sera interactif, les étudiants pourront poser les questions quant à la technique et/ou aux principes à observer lors de la réalisation de la gestuelle en manutention. Les cours permettront de répéter et d'intégrer la gestuelle adéquate ainsi que de stimuler les capacités du patient.

Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilité de l'enseignant (adresse mail, questions...);

Supports théoriques disponibles sur ConnectED;

Accompagnement des étudiants avec parfois un feedback visuel possible des techniques réalisées lors des exercices pratiques.

Sources et références

Tyou J. (2000), Manutention Manuelle des Malades et Handicapés: Manuel du Formateur. Promarex; 122p.

Busiau M, Bonaventure MN, Lothaire T et Hérault J. (2004), Guide Pratique de la Manutention du Patient. Kluwer;124p.

Parent D, Duval L, Gambin C, Proteau R-A et Robitaille M-J. (2009), Principes pour le Déplacement Sécuritaire des Bénéficiaires, 158p.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Power point disponible sur ConnectED

Notes de cours disponibles sur ConnectED

Séquences vidéo disponibles sur ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Évaluation continue --> Les situations sont mises en pratique lors des cours.

Au terme de chaque module de cours, l'étudiant réalise une approche du patient comme s'il était soignant. L'étudiant mettra en avant les éléments positifs et négatifs de la technique réalisée en fonction de la situation donnée.

C'est donc une démarche évaluative effectuée oralement sur base d'une réflexion spontanée.

Cette démarche sera notée en fonction des critères suivants :

Est ce que l'apprenant est capable de se protéger, de mettre en place l'approche ergonomique, d'utiliser le matériel d'aide, de stimuler les capacités du patient en fonction d'un situation donnée pour réaliser le transfert.

--

En cas d'échec, il sera demandé à l'étudiant au Q3 de réaliser une préparation écrite sur base des séquences proposées dans le questionnaire et d'effectuer la mise en pratique de la dite technique de manutention (donnée de façon aléatoire) des personnes.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | Evc | 100 | | | | |
| Période d'évaluation | | | | | Exm | 100 |

Evc = Évaluation continue, Exm = Examen mixte

Dispositions complémentaires

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

--

Les productions et points obtenus lors d'une année académique sont "effacés" en totalité en cas d'échec à l'UE au Q3.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).